



Faute grave connue après la rupture de contrat

Par **tinie**, le **11/02/2013** à **03:55**

j'ai mis fin au contrat qui me liait avec mon assistante maternelle fin decembre, la raison en était le déménagement (je divorce), je lui ai payé ses indemnités.

Je viens d'apprendre qu'elle entretenait une relation avec mon ex mari, et ce antérieurement à la rupture de contrat.

Puis je demander la rupture de contrat pour faute grave avec rétroactivité, et demander ainsi le remboursement des indemnités?

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Cordialement.

Par **FRANCK34**, le **11/02/2013** à **10:39**

Non malheureusement
vous pouvez seulement vous faire rembourser votre part auprès de votre ex époux

pour tout savoir sur les contrats de service à la personne

<http://www.fbls.net/contrattravailmaison.htm>

pour tout savoir sur le divorce

<http://www.fbIs.net/Divorceinfo.htm>

Par **tinie**, le **11/02/2013** à **17:37**

merci pour votre réponse rapide, ca ne va pas dans mon sens mais au moins je suis fixée.
cordialement

Par **FRANCK34**, le **13/02/2013** à **08:14**

être contrainte de payer des indemnités à la maitresse de son mari peut être une injure dans la procédure de divorce